

Chanoine Brugière

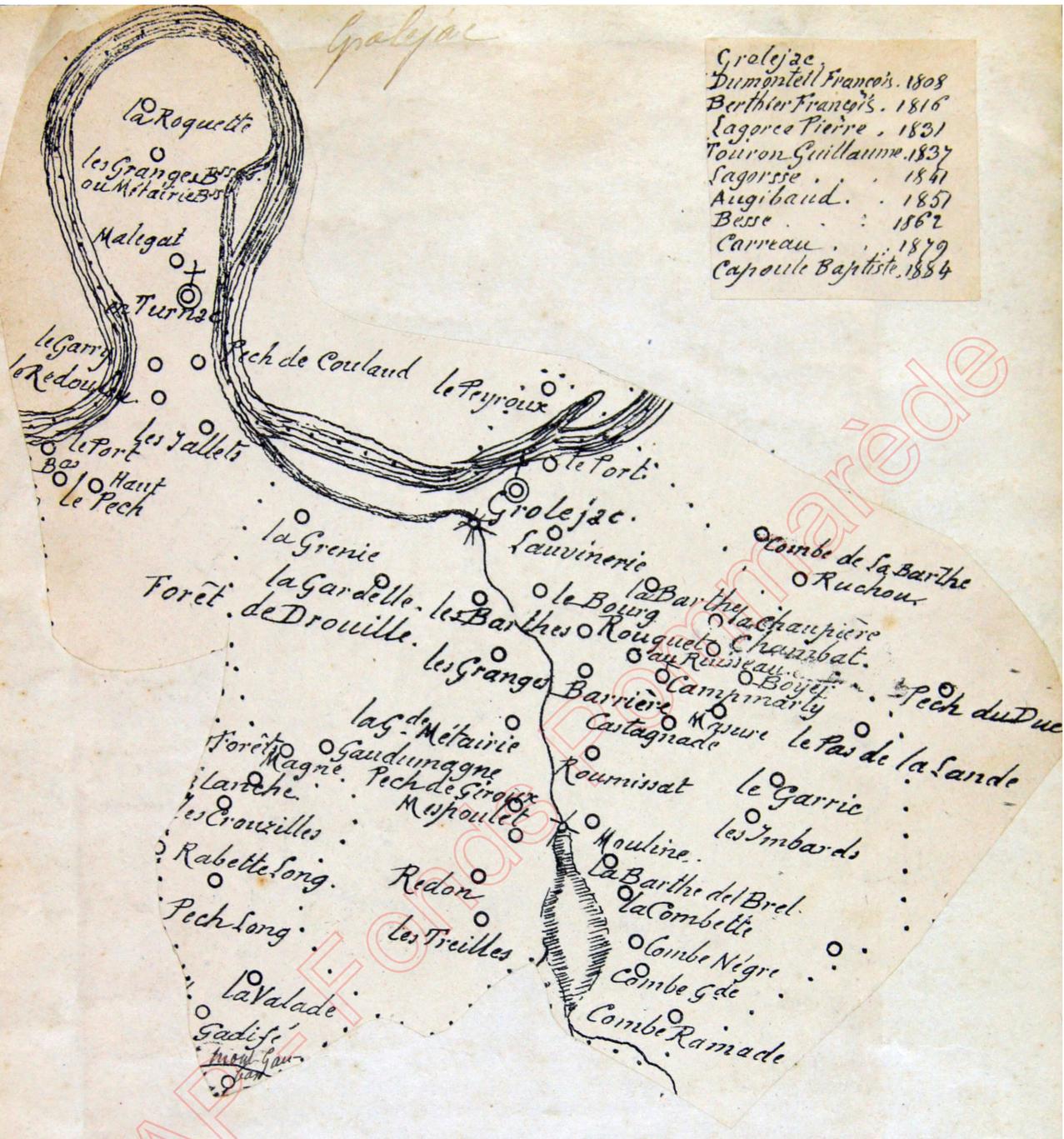
# Groléjac



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

Grolejac

- Grolejac
- Dumontell François. 1808
- Berthier François. 1816
- Lagree Pierre. 1831
- Touiron Guillaume. 1837
- Sagrissse. 1841
- Augibaud. 1851
- Besse. 1862
- Carreau. 1879
- Capoule Baptiste. 1884



33	de bourg, 30 in.	1/2 SE	Combe Ramade, 5/4 SE	Mont Gruba, 4/1 S.	25
	le bourg,	4 SE	la Combette, 4 SE	Mouline, 35	25
	L'Auvinerie, 7/2 SE	4/4 NO	la Crouzille, 4/4 NO	Pas de la Lande, 3/4 SE	1
	Barrière, 25	15	les Imbarde, 4 SE	le Pech long, 55	1
	Barrière, 2	8	les Forêt, 2/2 SO	Pech de Giroux, 35.4	
	la Barthe, 1 ES	3	? fon d'Aygue, 5	Plaine du Pech, 4	4
	la Barthe del Brel, 3 SE	40.5	la Font du Roe, 40.5	Le Peyroux, 14	2
	les Barthes, 150	4	la Gardelle, 205	Redon, 45	
	la Grande Métairie, 25.3	3	Gaudumagne, 2/2 SO	Rournissat, 35	
	le Boyer, 2/2 SE	10	les Grange, 25	Rouquet, 25	9
	Camp marly, 2 SE	13	la Grenie, 2/2 NO	Ruchou (?), 2/2 SE	5
	Castagnade, 2/2 SE	2	Gadife, 650	au Ruisseau, 2 SE	
	Chambat, 2 SE		la Lande de Sirgue, 5 SE	Sud (?)	8
	la Chaupière, 2 SE		laurent, 1	Sirgue, 4/2 SE	
	la Combe, 1/4 SE		Magne, 45	les Treilles, 35	5
	la Combe de la Barthe, 255		Masure, 2/2 SE	la Valade, 5/4 SO	5
	Combe Nègre, 3 SE		Mespoulet, 2/2 S	? la Rabette, 3/4 SO (Danne)	
	Combe Grande, 3 SE		Minolerie, 2	le Garric, 2/2 SE (B)	

Grolejac. 850 habitants, dont 200 dans un  
 bourg et 18 feux au Port; 140 jésuites, dont  
 160 hommes; 800 communions, cathédrale;  
 1228 hectares; 87<sup>m</sup> 197<sup>m</sup> altitude; 15<sup>m</sup> 11<sup>m</sup>  
 Dôme; 12K de Sarlat; 91<sup>m</sup> de l'épiscopat.  
 Revenus de la commune en 1884: 40,875 11<sup>m</sup>  
 Revenus de la fabrique en 1881: 43,475 (ord. 250<sup>m</sup>)  
 Revenu du Bureau de Bienfaisance en 1881: 131<sup>m</sup>  
 Sol. Crétacé inférieur. L'arrière. Argiles et  
 argineuse. Calcaire d'eau douce et m. l.  
 Cette commune est arrosée par la Dordogne  
 et par deux ruisseaux: la Germaine et le Rieu  
 Rouge (Ruisseau-Rouge). Il y a, au milieu du  
 lac d'une grande étendue. Une minoterie et  
 2 moulins. Il se tient à Grolejac une foire le  
 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois.

Origines: «Gauléjac» 1152; «Gauléjacum» 1283  
 (Ordonn. de Philippe le Hardi, Dôme); «Gauléjacum»  
 1283 (Esp. 46); «Gauléjac» 1640 (Atlas de Blau);  
 «Gauléjac» 1733 (Carte de Jaillot); «Golejac»  
 (Belleyne); «Grolejac» (Cassini) etc; «Gauléjac  
 ad collat. prioris S<sup>t</sup> Cypriani» (Panc. 1586).

Repaire noble ayant haute justice sur la pa-  
 roisse, 1760 (Alm. de Guy.)  
 titulaire et Patron. S<sup>t</sup> Séger évêque d'Autun  
 et martyr, 2 octobre. Le vitrail de S<sup>t</sup> Séger est  
 dans la fenêtre du chœur.

M. de Georges met Patron S<sup>t</sup> Séger et vocable  
 S<sup>t</sup> Souis et collateur l'Evêque.  
 L'église est en forme de croix latine; les deux  
 chapelles sont dédiées à la Vierge et à S<sup>t</sup> Joseph?  
 8 croisées vitrail de S<sup>t</sup> Joseph.

Tribune - 3 portes.

Objet artistique: un tabernacle en bois sculpté.  
 grille en boiserie sculptée, aux fonts baptismaux.

Tableau: Présentation de Marie

Statues: la Vierge, S<sup>t</sup> Séger, un Christ, deux  
 Anges adorateurs et un moine.

Sacristie à refaire, vestiaire commode.

Confréries de Seculaire et du Sacré-Cœur.

2 cloches. 1500 liv.; 600 l.

Cimetière à 400 mètres.

Presbytère à 300 mètres; 6 pièces avec dé-  
 pendances. Jardin d'environ 5 ares et demie.

Si presbytère fut vendu nationalement pendant  
 la Révolution (bâtimen, jardin etc), le 2 messi-  
 dor an IV, l'adjudicataire fut Lafargue, maître

de bateau à Dorac (aill. Lafarge) pour 2.500<sup>m</sup>  
 (Archiv. de la Dord. Q. 76 N° 182 et R. 550 N° 162)

écoles: 36 garçons, 40 filles.

6 mendicants, Rentes de 350<sup>m</sup> distribués par le Bureau  
 de Bienfaisance. - Fondation de 25 messes par

M. Gabignol. Ses héritiers se refusent (à voir).

13 cabarets.

Cure de Grolejac.

Rennu. 1660. Tysandier. 1731. 62. Sacub. Jacques. 1810. 51

Deroe. 1665. - Mercier(?) 1766. Massias. 1851. 62.

Comé. 1703. 25. - Bonischaroncha. 1802. Vacquier. 1862. 63.

Sacombe. 1730. - Mercier. A. 1809. - Boitafous. 1863. 90

Vicaires de Grolejac.

Anourgic. 1660. Viale. 1703. Delbor.

Sarochi. Sarcand. Reynier.

Mecry. Record. Dely.

Bermonol. Deloitte. Farouge.

Vayrignac. Loupoude. 1730. Sarrouste.

Jalbert. 1665. Fulgence. Mercier.

Tysandier. Loche.

S. Beau château de Grolejac qui a appartenu

successivement aux Salignac-Fénélon, Desvieux,  
de Boulemps, C<sup>te</sup> de Berthier, Guat de Saville.

Ce château a été rebâti -

5. Château de Camp-mortes ou Champ-Martyr.  
P. Dans les bois de St Germain une longue ligne  
de blocs énormes (où?) -

Létang de Gaulejac, qui est le plus considé-  
rable de tout l'arrondissement de Sarlat a  
une étendue d'environ 40 arpents (Diction-  
naire Topogr. de Gourgues).

St Julien. Grélejac. Relation curieuse, véri-  
table et remarquable, de la mort et des désor-  
dres commis par une bête féroce aux envi-  
rons de Sarlat dans le Périgord. (1766)

Il vient de paraître aux environs de Sar-  
lat dans le Périgord, une bête féroce que l'on  
a cru être un loup enragé, d'une grandeur  
extraordinaire. Cette bête féroce parcourait  
avec une vitesse incroyable les paroisses  
de St Julien et de Grélejac. En vain nom-  
bre d'habitants de l'une et de l'autre pa-  
roisse voulurent s'opposer aux ravages de  
ce cruel animal, dix-huit à vingt person-  
nes furent les victimes de sa fureur. Cet ani-  
mal faisait le contraste de la Bête de Gavaudan  
dont il a été tant parlé, car il semblerait  
que celle-ci n'en voulait qu'aux hommes,  
au lieu que celle de Gavaudan attaquait les  
femmes de préférence. Prête à fondre sur  
sa proie, elle hérissait son poil, et les yeux  
tout en feu se dressait sur ses pieds de  
derrière et tâchait de saisir sa victime  
tantôt au visage, tantôt aux autres parties  
de la tête. Pour arrêter les ravages de ce  
redoutable ennemi dont les suites fâcheu-  
ses ne se faisaient déjà que trop sentir,  
le sieur Dubex de Descamps bourgeois de St  
Julien assembla environ cent paysans de  
l'endroit, auxquels se joignirent plusieurs  
habitants de Mareuil (paroisse voisine de  
St Julien de Sampzon). Au jour assigné  
vers les neuf heures du matin on lança  
cet animal dans une montagne couverte  
de bois. Là il fut tiré sans effet par dif-  
férents particuliers sur lesquels se jeta cet  
animal plein de rage. L'un d'eux aurait  
infailliblement péri sous la dent cruelle de  
cette bête féroce s'il n'eût été secouru à  
temps par le nommé L'Espitalier du bourg  
de St Julien, qui repoussa l'animal à  
coups de halibarde; mais soit que la pointe  
de cette arme fut emoussée ou que la peau  
fut assez dure pour y résister, la halibarde  
plia sans pouvoit la percer. La bête s'étant  
promptement débarrassée, gagna la plaine et  
fut poursuivie par le sieur Dubex de Descamps  
qui tâcha de la dépasser pour la prendre en  
tête. L'animal voyant le sieur Dubex de  
Descamps seul dans un pré courut à lui de  
toute sa force. L'entrepide de Descamps  
l'attendit de pied ferme sur son cheval  
jusqu'à ce que l'animal l'ayant joint et s'étant  
dressé sur ses pieds prêt à fondre sur lui, il  
lui tira un coup de fusil à bout portant  
et le tua. La balle s'était entrée par le col et  
sortie par les fausses côtes. On a présumé  
que c'était un loup enragé d'une gran

leur extraordinaire mesurant deux  
pieds et demi, parce que quatre des pier-  
sonnes qui ont malheureusement été  
blessés par ce cruel animal sont mortes  
avec tous les symptômes de la rage et  
l'on traite les autres avec des frictions me-  
curielles qui ont déjà eu du succès en  
pareilles occasions. Cet animal est mâle  
et autant qu'on en peut juger il n'avait  
que deux ou quinze mois. Sa longueur

sa longueur entière est de quatre pieds qua-  
tre poices, ses jambes de derrière sont un  
peu plus longues que celles de devant; il  
a les oreilles grandes et larges, la tête carrée  
et assez ressemblante à celle d'un renard  
le museau pointu, la queue large et garnie  
de quarante deux dents tranchantes et  
aiguës, dont quatre sont en forme de cro-  
chet. Il y a quelques parties ressemblantes  
à celles d'un levrier; son poil mêlé de  
gris et de fauve est moins rude que celui  
d'un loup ordinaire et approche assez  
de celui du renard.

Le Seigneur sensible aux vœux des mal-  
heureux et toujours prêt à leur faire sen-  
tir les effets de sa clémence, inspira  
au sieur Dubex de Descamps ce courage et  
cette activité si nécessaires pour éli-  
vrer le pays d'un animal si redoutable.

Fu et approuvé ce 5 août 1766. Vu l'ap-  
probation permis d'imprimer ce 7  
août 1766. De Sartine

Régistré la présente permission sur  
le registre des permissions de police de la  
commune des libraires et imprime-  
urs de Paris n. 6.668, conformément  
aux anciens réglemens confirmés par  
celui du 28 février 1723

à Paris ce 8 août 1766  
signé Ganeau syndic